

Bonnes pratiques Choix sur Place au Domaine Départemental Pierresvives

Le choix sur place permet aux bibliothèques du réseau de la Direction Départementale de la Lecture Publique d'échanger entre 200 et 600 documents, 2 fois par an au maximum.

1 à 2 mois en amont du choix sur place

Référente DLPD



- s'assure que la date prévue au planning convient à l'équipe de la bibliothèque ;
- envoie la date du rendez-vous à Pierresvives avec la liste des documents à rendre et le tableau des échanges à remplir, avec le référent du réseau en copie le cas échéant.



Equipe de la Bibliothèque

- commence à préparer les retours à l'aide de la liste, classés par catégorie et par ordre alphabétique ou Dewey ;
- les met de côté ;
- fait le nécessaire avec la mairie pour le stationnement du véhicule de livraison (arrêté municipal, barrières, etc...).

Une semaine avant le choix sur place

Référente DLPD



- envoie un mail ou téléphone pour rappeler la date du choix sur place ;
- voit avec l'équipe de la bibliothèque si besoins spécifiques en documents (sélections thématiques, demandes lecteurs, besoin de plus ou moins de livres...).



Equipe de la Bibliothèque

- confirme que tout est OK pour le choix sur place et la livraison (date, accessibilité, stationnement, travaux dans la commune) ;
- remplit le tableau des échanges avec le nombre de documents rendus par catégorie.

Le jour J

Référente DLPD



- accueille l'équipe de la bibliothèque sur le parking ;
- conseille sur le choix des livres, veille au nombre de prêts, les enregistre et les met en caisse ;
- envoie les notices et édite la liste des prêts si besoin ;
- échange avec l'équipe de la bibliothèque sur des questions diverses.



Equipe de la Bibliothèque

- s'annonce au portail de Pierresvives ;
- apporte son tableau des échanges rempli ;
- choisit dans le magasin environ autant de documents par catégorie que ce qu'elle a rendu (sauf demande anticipée avec la référente DLPD) ;
- échange avec la référente sur des questions diverses ;
- à son retour, intègre les notices à son SIGB.

Le jour de la livraison

Agents logistiques DLPD



- livrent les caisses de prêts ;
- enregistrent les retours et les mettent en caisse.



Equipe de la Bibliothèque

- prévoit un endroit avec quelques tables pour faciliter l'échange des documents et met dans ses rayons les livres empruntés.